



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

**Le Préfet**

Monsieur le député,  
Madame la sénatrice,  
Monsieur le vice-président du Conseil  
régional,  
Madame et Monsieur les conseillers  
départementaux ×  
Messieurs les présidents des communautés  
communes de Thann-Cernay et de la  
vallée de Saint-Amarin  
Mesdames et Messieurs les maires

*(destinataires in fine)*

Colmar, le 6 novembre 2018

Objet : mobilités dans la haute-vallée de la Thur – expérimentations

Pour rechercher des solutions aux difficultés de circulation sur la RN66 dans la vallée de la Thur, j'ai souligné, lors de la réunion à Thann le 28 septembre à laquelle ont participé beaucoup d'élus de la vallée, ma volonté de procéder par "petits pas" en expérimentant des mesures susceptibles d'améliorer, même modestement, la situation.

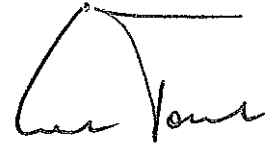
Deux expérimentations sont à l'étude :

1) la neutralisation du feu routier qui double celui du passage à niveau situé à l'entrée aval de Thann (PN n°22). Pour bien documenter cette expérimentation et l'entourer de toutes les précautions nécessaires, des comptages et des observations seront effectués avant, pendant et après l'expérimentation et de menus travaux d'équipement seront préalablement réalisés pour permettre aux piétons une traversée sans danger de la RN66. Cette expérimentation, menée en étroite concertation avec le maire de Thann, sera entamée en décembre.

2) la suppression des rétrécissements de circulation de deux à une chaussée en amont des giratoires entre Cernay et Vieux-Thann. J'ai rencontré le 18 octobre l'ingénieur général chargé des routes au ministère des transports pour examiner la pertinence et les modalités de cette mesure. Avec lui j'envisage une expérimentation de plusieurs mois qui pourrait débiter au second semestre 2019. En effet, la DIR EST a programmé, en mai prochain, des travaux de réfection des revêtements sur ce tronçon de RN 66 : ce serait l'occasion de supprimer les plots et les zébras qui matérialisent ces rétrécissements de circulation et d'individualiser, sur les giratoires, les deux voies possibles de circulation. Pour ne pas risquer d'altérer la sécurité sur cette route, les véhicules ne doivent pas arriver trop vite sur les giratoires : aussi il est envisagé que la vitesse maximale soit uniformément réduite à 70 km/h sur ces tronçons, que plusieurs panneaux rappelant cette limitation soient ajoutés et/ou que des bandes rugueuses de freinage soient installées.

Les conditions précises de cette expérimentation sont à l'étude avec pour objectif de l'entamer au printemps avec la réfection du revêtement des chaussées.

Soucieux que la population puisse constater la recherche de solutions et – je l'espère – des améliorations concrètes, je vous suggère de relayer, notamment dans vos bulletins municipaux, ces prochaines expérimentations afin de bien montrer la volonté commune qui nous anime d'avancer sur ce dossier. Je vous en remercie par avance et vous tiendrai précisément informés des calendriers et des réalisations une fois qu'ils seront totalement fixés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Touvet'. The signature is stylized with a large, sweeping initial 'L' and a horizontal line extending to the right.

Laurent TOUVET

**Liste des destinataires:**

- M. le maire d'Aspach-Michelbach
  - M. le maire d'Aspach-le-Bas
  - M. le maire de Bitschwiller-les-Thann
  - M. le maire de Bourbach-le-Bas
  - M. le maire de Bourbach-le-Haut
  - M. le maire de Cernay
  - M. le maire de Leimbach
  - M. le maire de Rammersmatt
  - M. le maire de Roderen
  - M. le maire de Schweighouse-Thann
  - M. le maire de Steinbach
  - M. le maire d'Uffholtz
  - M. le maire de Thann
  - M. le maire de Vieux-Thann
  - M. le maire de Wattwiller
  - M. le maire de Willer-sur-Thur
- 
- Mme le maire de Fellingring
  - M. le maire de Geishouse
  - Mme le maire de Goldbach-Altenbach
  - Mme le maire de Husseren-Wesserling
  - M. le maire de Kruth
  - M. le maire de Malmerspach
  - M. le maire de Mitzach
  - M. le maire de Mollau
  - M. le maire de Moosch
  - M. le maire d'Oderen
  - M. le maire de Ranspach
  - M. le maire de Saint-Amarin
  - M. le maire de Storckensohn
  - M. le maire d'Urbès
  - M. le maire de Wildenstein